

# Appel à projets

## Prix « Lieux de vie - Lieux d'envie » 2015

### Présentation et règlement du concours photo

Asshumevie et Agevillage, par les actions qu'elles développent, s'emploient à mettre en lumière des professionnels impliqués, œuvrant quotidiennement pour la considération de l'identité, de l'autonomie, de la citoyenneté et de la dignité des personnes âgées.

**Cette année, dans un contexte exceptionnel qu'est la Conférence Paris Climat 2015 prévue en décembre prochain, elles souhaitent valoriser les initiatives solidaires et citoyennes qui luttent contre le réchauffement climatique et encouragent le développement durable.**

C'est pour cette raison que la 7<sup>ème</sup> édition du Prix « Lieux de vie – Lieux d'envie » est placée sous le thème de l'écoresponsabilité, du vivre ensemble et de la sensibilisation de tous aux lieux de vie de qualité.

## LE PRIX « LIEUX DE VIE - LIEUX D'ENVIE » EN PRATIQUE

### Sous quelle forme ?

Cette année le Prix « Lieux de vie - Lieux d'envie » revêt une forme différente, celle d'un concours photo.

### Qui peut participer ?

Toute structure accompagnant des personnes âgées ayant des besoins d'aide à l'autonomie.

### Comment participer ?

Il vous suffit de nous retourner vos photos avant le 19 septembre 2015.

### Concrètement ?

La photo devra être envoyée en « JPG » en pièce jointe d'un email à [p.crone@igm-animation.fr](mailto:p.crone@igm-animation.fr).

La taille de la photo sera d'environ de 2000 x 3000 pixels.

Le nom du fichier photo devra adopter la forme « Nom-prénom-établissement-code postal.jpg »

L'objet de l'email précisera : « Concours- photos 2015 – Nom de l'établissement »

Le corps de l'email indiquera :

La date et le lieu de la prise de vue

Un commentaire de 2 lignes maximum

Les noms et coordonnées de la personne et de l'établissement

L'adresse postale et le n° de téléphone du participant

L'email du participant

## Appel à projets Prix « Lieux de vie - Lieux d'envie » 2015 Présentation et règlement du concours photo

Le participant devra dans le corps du mail « déclarer être l'auteur de la photo soumise, reconnaître avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion, autoriser l'impression, l'exposition et la diffusion des photos lors du Colloque sur les approches non médicamenteuses qui se déroulera les 12 et 13 novembre prochains à la Cité des Sciences à Paris et sur les sites web Agevillage et Agevillagepro.

Le participant attestera que les impressions papier des photos seront la propriété d'Agevillage.

Les participants et leurs images ne respectant pas ces critères seront éliminés.

Un justificatif de réception attestera du respect des critères et de la présentation des images au jury.

### Critères d'appréciation du jury :

- Prise en compte des thèmes du colloque : développement durable, réchauffement climatique, plaisir de vivre ensemble, plaisir de manger ensemble, etc.
- Mise en lumière du prendre soin et des valeurs d'Humanitude
- Qualités esthétiques, artistiques, originalités, émotions.

### Le jury :

Le jury sera présidé par Evelyne Gaussens, présidente d'Asshumevie, Annie de Vivie, fondatrice d'Agevillage, Sabine Soubielle, directrice IGM Restauration et Philippe Crone, directeur d'IGM Animation. Il réunira plusieurs membres de l'association Asshumevie.

### Les lauréats – les prix :

Les gagnants seront informés par mail et les résultats seront dévoilés lors du 8ème colloque international sur les approches non médicamenteuses le jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2015 au Centre des Congrès de la Villette (Paris).

Les photos des lauréats seront exposées lors du colloque et valorisées sur [Agevillagepro.com](http://Agevillagepro.com)

### Le calendrier du prix :

Lancement du concours : 10 juin 2015

Date limite de réception des dossiers : 19 septembre 2015

Date d'envoi des dossiers au jury : le 22 septembre 2015

Choix des lauréats par le jury : le 19 octobre 2015

Valorisation des lauréats : le 12 novembre 2015

# Appel à projets Prix « Lieux de vie - Lieux d'envie » 2015 Présentation et règlement du concours photo

## Les organisateurs du prix « Lieux de vie - Lieux d'envie »

**Asshumevie** est une association de directeurs d'établissement, cadres de santé, médecins utilisateurs de la Méthodologie de soin Gineste-Marescotti mobilisés pour :

- Etre force de proposition auprès des pouvoirs publics : réflexion sur les formations initiales, évaluations des pratiques professionnelles,
- Accompagner les professionnels en amont et en aval des formations vers le « Label Humanitude » qui garantit la qualité du prendre soin.

**Agevillage** est un magazine d'information web dédié à la gérontologie. Chaque semaine à travers ses newsletters, il relaie les actualités sociales, politiques, économiques, médicales et juridiques du secteur. Il met à disposition de ses lecteurs des dossiers pratiques, un annuaire du grand âge, un salon des professionnels, un agenda des évènements du secteur, etc.

Outre sa mission d'information, Agevillage est un média engagé qui défend la cause des aînés dans notre pays et souhaite valoriser les initiatives des professionnels de la gérontologie.

## Pourquoi Asshumevie et Agevillage organisent-ils ce prix ?

Avec ce prix, Asshumevie et Agevillage veulent mettre en lumière des professionnels impliqués, œuvrant quotidiennement pour la considération de l'identité, de l'autonomie, de la citoyenneté et de la dignité des personnes âgées. Et ainsi contribuer à changer le regard.

## Pourquoi avoir choisi le thème « Lieux de vie - Lieux d'envie », crédo de Philippe Crone, directeur d'IGM Animation ?

Vivre, ce n'est pas seulement être vivant. C'est évoluer, bâtir des projets, désirer... Le lieu de vie doit permettre à ses habitants de rester dans une dynamique.

Il arrive parfois que cette marche en avant soit entravée par l'état de santé, par le changement de milieu, par le changement de rythme, d'habitude, d'environnement, nos projets d'aujourd'hui ne pouvant pas toujours être identiques à ceux d'hier.

L'entrée en institution, les règles et les contraintes qu'elle impose, peuvent inciter les personnes en situation de fragilité à renoncer à leurs projets, glissant vers une torpeur sociale puis physiologique, acceptée comme une fatalité par l'entourage.

Mais s'il suffisait de les aider à se sentir bien dans leur corps, bien chez eux, bien avec leurs proches pour leur permettre de retrouver le désir perdu ?